

**Procès-Verbal de l'Assemblée générale de l'ISBW
Du 29 juin 2022**

Présents :

ENTITE	NOM	PRENOM
Chastre	FOCROULLE	Jacqueline
Chaumont-Gistoux	ESCOYEZ-CHARLES	Claire
Chaumont-Gistoux	MOREAU	Danielle
Court-Saint-Etienne	TRICOT	Michel
Incourt	PARISSE	Sophie
Jodoigne	DELMEZ	Annie
Ottignies-Louvain-la-Neuve	FRASELLE	Nadine
Ottignies-Louvain-la-Neuve	TORRES	Cécilia
Perwez	BIDOUL	Véronique
Perwez	HEMPTINNE	Mia
Rixensart	PIRART	Gaëtan
Villers-la-Ville	AL ABASSI	Nadia
Walhain	NAMUROIS	Agnès
Wavre	DARMSTRAEDTER	Françoise
Province	BURY	Stéphanie

Excusés :

ENTITE	PRENOM	NOM
Braine-l'Alleud	Arthur	LAMBERT
Braine-le-Château	Charlotte	MAHIANT
Braine-le-Château	Florence	RABBITO
Chastre	Hélène	RYCKMANS
Chastre	Anne	FERRIERE
Chaumont-Gistoux	Pierre-Yves	DOCQUIER
Court-Saint-Etienne	Sarah-Lou	BAROO
Court-Saint-Etienne	Michel	CLERCK
Court-Saint-Etienne	Steve	DE WEVERE
Genappe	Sandra	DONNY
Ittre	Pascale	CARTON
Orp-Jauche	Annick	NEMERY
Orp-Jauche	Thérèse	WOLTERS
Orp-Jauche	Sarah	REMY
Ottignies-LLN	Mia Nazmije	DANI
Ottignies-LLN	Paule-Rita	MALTIER
Rixensart	Alain	KINSELLA
Rixensart	Grégory	VERTE
Tubize	Adriana	ROCCO
Villers-La-Ville	Shirley	VAN HEMELEN
Waterloo	Nathalie	THONON
Wavre	Ludovic	DUTHOIS
Wavre	Françoise	PIGEOLET
Province	Marie-Louise	HOMS

Province	Jean-Luc	MEURICE
Province	Patricia	LEBON
Réviser d'entreprises	Christine	COYETTE-VANDEN BOSCH

La Présidente, Anne Masson, remercie les représentants présents et ouvre la séance.

1. Modification des statuts :

Une modification des statuts nécessite un quorum de 50% des parts, ce quorum n'étant pas atteint, le point est reporté.

2. Modification des représentations communales et provinciales – Prise d'acte :

L'assemblée prend acte du :

- Remplacement de Monsieur Jean-Marie CABY par Madame Josiane FRANSEN comme représentante de la commune de La Hulpe;
- Remplacement de Madame Eléonor DANHIER par Madame Françoise DARMSTAEDTER comme représentante de la commune de Wavre.

3. Ratification de la désignation en urgence d'un administrateur :

Le Conseil d'administration du 8 décembre 2021 a désigné, à l'unanimité, Monsieur Arthur LAMBERT comme administrateur de l'ISBW, membre du Comité d'audit et du Comité de rémunération suite à la démission du groupe ECOLO au sein du Conseil communal de Villers-la-Ville de Monsieur Charles TRAORE.

La désignation de Monsieur Arthur LAMBERT est ratifiée par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
98,9%	0%	1,03%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
98,38%	0%	1,62%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

4. Approbation du procès-verbal du 13 décembre 2021 :

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 décembre 2021 est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
98,21%	0%	1,79%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
98,21%	0%	1,79%

Votes provinciaux		
--------------------------	--	--

Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

5. Comité de rémunération : rapport 2021 et recommandations 2022 :

Le Président du Comité de rémunération, Gaëtan PIRART, commente le rapport 2021. Il évoque une des recommandations 2022 qui est de prévoir une rémunération pour la Vice-Présidence. La Présidente, Anne MASSON, abonde dans ce sens.

Le rapport de rémunération est adopté par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
94,01%	0%	5,99%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
90,61%	0%	9,39%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

6. Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes :

Madame Christine COYETTE-VANDEN BOSCH, Révisoire aux comptes, parcourt son rapport en séance. L'assemblée prend acte du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.

7. Rapport de gestion du Conseil d'administration :

La Présidente présente à l'Assemblée un Powerpoint reprenant les points essentiels du rapport. Anne MASSON apporte quelques précisions sur le Marché public relatif à la Consultance.

Le rapport de gestion du Conseil d'administration est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
94,01%	0%	5,99%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
90,61%	0%	9,39%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

8. Rapport spécifique sur les prises de participation :

Un rapport spécifique sur les prises de participation, écrit, arrêté par le Conseil d'administration et distinct du rapport de gestion, est présenté chaque année à l'assemblée générale, conformément à l'article L1523-13, §3 du CDLD.

Le Conseil d'administration du 9 novembre 2020 a décidé à l'unanimité d'associer à l'Intercommunale

de mutualisation en matière informatique et organisationnelle, en abrégé iMio scrl.

L'Intercommunale sociale du Brabant wallon a souscrit une part B au capital de l'intercommunale iMio par la réalisation d'un apport en numéraire de 3,71 euros.

L'Assemblée prend acte du rapport spécifique sur les prises de participation.

9. Rapport prescrit par l'article L6421-1 du CDLD :

L'article L6421 du CDLD impose que le Conseil d'administration de l'ISBW (« *principal organe de gestion* ») adopte un rapport sur les jetons de présence, rémunérations et avantages en nature octroyés l'année précédente aux mandataires de l'ISBW.

Ce rapport est communiqué pour information à l'Assemblée générale et à tous les associés de l'Intercommunale.

L'Assemblée prend acte du Rapport prescrit par l'article L6421-1 du CDLD.

10. Rapport du Comité d'audit :

Conformément à l'article L1523-26 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, le Comité d'audit s'est réuni le 3 mai 2022 pour, dans un premier temps, évoquer avec Mme Vanden Bosch, réviseure d'entreprise mandatée par l'Assemblée générale pour réaliser les tâches du Collège des contrôleurs aux comptes, puis adopter son rapport sur l'exercice et la clôture 2021.

L'Assemblée prend acte du Rapport du Comité d'audit.

11. Comptes de résultat, bilan 2021 et ses annexes :

Le point est présenté par Joris FIERAIN, Chef du Pôle Budget et Finances.

Une administratrice fait remarquer que les frais d'huissiers/avocats sont très élevés. Elle se demande si cela est compensé par les récupérations auprès des usagers ? Si une gestion en interne ne coûterait pas moins chère ?

La Présidente précise que le Bureau exécutif mène actuellement une réflexion à ce sujet. Différentes pistes sont envisagées.

Les comptes, bilan et annexes sont approuvés par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
94,01%	0%	5,99%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
90,61%	0%	9,39%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

12. Rapport d'activité 2021 :

Le point est présenté par Inès WILMET, Cheffe du département « Accueil de l'enfant de 0 à 3 ans », Natacha VERSTRAETEN, Cheffe du département « Accueil de l'enfant de 3 à 12 ans », Aurélie MEUGENS, Cheffe du département « Santé é Familles », Anne LENOIR, Adjointe à la direction générale et Vincent DE LAET, Directeur général.

Une administratrice s'interroge sur le fait que seulement 12 communes soient conventionnées avec l'ISBW pour le Service d'aide aux familles et aux aînés alors que c'est un service essentiel.

La Cheffe de département Aurélie MEUGENS précise que c'est un choix des communes concernées et que par ailleurs il existe d'autres institutions qui proposent ce service (par exemple des mutuelles).

Le rapport d'activité 2021 est approuvé par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
80,63%	0%	19,37%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
70,84%	0%	29,16%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

13. Décharge aux administrateurs :

Décharge est donnée par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
94,01%	0%	5,99%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
90,61%	0%	9,39%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

14. Décharge au Collège des contrôleurs aux comptes :

Décharge est donnée par :

Totalité des votes exprimés		
Pour	Contre	Abstention
94,01%	0%	5,99%

Votes communaux		
Pour	Contre	Abstention
90,61%	0%	9,39%

Votes provinciaux		
Pour	Contre	Abstention
100%	0%	0%

15. iMio – Participation aux assemblées générales – représentation de l'ISBW :

Madame Mia HEMPTINNE se porte candidate.

L'assemblée approuve celle-ci. Madame Mia HEMPTINNE est désignée comme représentante de

l'ISBW aux assemblées générales d'iMio.

La Présidente remercie les Cheffes de département présentes ainsi que le Chef du Pôle Budget et Finances.

Elle remercie tout particulièrement Vincent DE LAET, le Directeur général.

Enfin, Anne MASSON remercie les représentants présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance.

Vincent De Laet
Directeur général

Anne Masson
Présidente